

XIV

LES DOTATIONS PARTICULIÈRES

Je vais plus loin. En supposant que le concours de la législature et celui des municipalités de ville soit acquis au mouvement, — ce qui est déjà un fort joli point de départ — il nous faut pouvoir encore compter sur les largesses de ceux de nos concitoyens qui sont favorisés des biens de la fortune.

Nous n'avons point, il est vrai, comme aux Etats-Unis, de ces Crésus qui nagent dans un océan de millions et qui peuvent risquer des dotations dont le chiffre éblouit, mais cela n'est pas strictement nécessaire. Qu'on suppose seulement qu'obéissant à l'un de ces sentiments qui sont l'apanage des grands cœurs, les capitalistes de Québec et de Montréal, ceux qui ont eu le bonheur d'amasser une jolie fortune dans le commerce ou dans l'industrie, mettent l'épaule à la roue, consacrent respectivement une parcelle de leur revenu à l'entreprise, et le problème que nous discutons reçoit — pour le plus grand bien des classes populaires — une solution immédiate; la bibliothèque est fondée en quelques semaines, son existence est assurée et le nom des bien-